

Communiqué de Presse

adLearnMEDIA et l'ACPM unissent leurs forces pour renforcer la formation des futurs professionnels des médias

Paris, le 17 juin 25

adLearnMEDIA, 1^{er} organisme de formation professionnelle dédié aux métiers des médias, du marketing et de la communication, annonce son partenariat stratégique avec l'ACPM (Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias) dans le cadre de son programme certifiant **#DemainLaPresse**.

Grâce à cette collaboration, les contenus pédagogiques du programme **#DemainLaPresse** seront intégrés au parcours de formation des apprenants en alternance inscrits à la formation certifiante **Media Trader Plurimédia Offline/Online** (Bachelor reconnu par l'État – Titre RNCP de niveau 6).

Un objectif commun : **renforcer la culture média des professionnels** en devenir et accompagner la transformation du secteur, en valorisant la richesse et la diversité des marques de presse.

Lancé en 2017 par l'ACPM, **#DemainLaPresse** est un programme de formation gratuit, interactif et accessible en e-learning, conçu pour sensibiliser les acteurs des médias aux grandes évolutions du secteur et aux atouts des marques de presse.

Dans le cadre de ce partenariat :

- Une session dédiée du programme sera accessible sur une plateforme aux couleurs d'adLearnMEDIA.
- Des Masterclass seront mises en place afin de promouvoir les actions de #DemainLaPresse et renforcer l'attractivité des marques médias auprès des apprenants.

Franck Terrier, Directeur général d'adLearnMEDIA, se réjouit de ce rapprochement :

« Ce partenariat avec l'ACPM est une formidable opportunité d'enrichir notre offre pédagogique avec un programme reconnu, tout en renforçant les compétences fondamentales de nos apprenants sur la richesse et la diversité des marques média de presse. »

Pour en savoir plus sur adLearnMEDIA - <https://adlearnmedia.com>

adLearnMEDIA accompagne depuis 8 ans les acteurs des médias, du marketing et de la communication dans leur transformation digitale. Doté des agréments "décret-qualité" Qualiopi et France Travail, l'organisme de formation déploie des programmes de formation BtoB intra-entreprises via son offre 'Digital Learn' composée de 6 blocs de compétences : Transformation Digitale, Médias & Publicité, Marketing Digital, Management & Commercial-Conseil, RSE, Développement personnel et professionnel. adLearnMEDIA s'appuie sur un réseau d'une cinquantaine d'intervenants experts et a également développé des solutions innovantes 'Digital Boost', à travers des formations intensives (masterclass) en partenariat avec France Travail & l'Afdas, dédiées aux demandeurs d'emploi,

ainsi que 'Digital Rekrut', service de sourcing de candidats expérimentés sur des fonctions spécifiques. adLearnMEDIA est associé à Eduform'Action, groupe entrepreneurial et nouvel acteur de référence sur le marché de la formation initiale et de la formation professionnelle, engagé à ses côtés dans le développement de l'école en alternance (réseau national, locaux, communication...).

A propos de l'ACPM - [ACPM Audience et dénombrement des médias](#)

La mission de l'ACPM, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, est d'être le tiers certificateur des médias. L'ACPM est née en décembre 2015 de la fusion entre l'OJD (ABC français, fondateur de l'IFABC) et la SAS AudiPresse (mesure d'audience de la presse). Depuis les années 2000, l'ACPM a élargi sa mission et contrôle désormais un univers médiatique plus large : les certifications et labels, la diffusion de la presse écrite, l'enquête sur le lectorat de la presse écrite, les statistiques des sites web et des applications, le streaming de la radio numérique, la certification de l'exposition DOOH, la certification de la mesure des Podcasts. Les données de l'ACPM jouent un rôle majeur dans le secteur très concurrentiel des médias. La certification de la diffusion d'un titre ou de l'utilisation d'un site est un gage de fiabilité. La mesure d'audience est une référence sur le marché des médias. Adhérer à l'ACPM montre la volonté de transparence des éditeurs, leur intérêt à se comparer aux autres.

Contact média :

Ségolène de Saint Martin – PCE – sdestmartin@p-c-e.fr – 33(0)6 16 40 90 73